



## LE SERVICE D'ÉGLISE AUQUEL VOUS AVEZ FAIT APPEL

Baptême  Mariage  Funérailles  Messe

- De ou pour (NOM/Prénom).....  
.....
- Date ..... / ..... / 20 ....
- Lieu .....
- Message éventuel .....
- .....

## VOTRE REGLEMENT

- Coordonnées de la personne assurant le paiement

NOM/Prénom .....

Adresse .....

- Du ... / ... / 20.... ..... €  chèque  espèces

*Pour rappel, l'église ne vit que des dons de ceux qui la sollicitent et la font vivre. Vous avez fait appel à l'Eglise, et votre soutien financier nous est indispensable.*

*Merci de régler de préférence par chèque, à l'ordre de :*

**AD Paroisse Saint-Yves**  
**Parvis Saint Melaine – 29600 MORLAIX**

*Votre règlement est à remettre avant la célébration, ou au plus tard dans les 3 mois qui la suivent. Il ne sera, dans tous les cas, encaissé qu'après la célébration.*

### SERVICES

### D'ÉGLISE

Montants indicatifs au  
01/09/2020

BAPTEME	75 €
MARIAGE	250 €
FUNERAILLES	180 €
MESSE	18 €

☞ *En cas de problème financier, n'hésitez pas à nous en faire part.*

✉ [contact@paroissesaintyves.com](mailto:contact@paroissesaintyves.com) – ☎ 02 98 88 04 88

🌐 [www.paroissesaintyves.com](http://www.paroissesaintyves.com)